



L'ÉTAT D'URGENCE NE DOIT PAS CACHER... LES TAS D'URGENCES !

L'état d'urgence, instauré le 13 novembre suite aux horribles attentats commis à Paris et à Saint-Denis et prorogé pour une période d'au moins trois mois par l'Assemblée nationale, fait suite à la situation tragique et exceptionnelle que nous avons vécue. Il déroge à « l'état de droit ». Il permet de contourner plusieurs acquis démocratiques fondamentaux. La vigilance doit être de mise pour éviter que la lutte contre le terrorisme ne légitime les restrictions importantes de nos libertés fondamentales collectives et individuelles, et notamment syndicales.

L'Union syndicale Solidaires a depuis le début de l'état d'urgence travaillé aux côtés des forces démocratiques et progressistes, qu'elles soient syndicales, associatives ou politiques pour dénoncer les abus inhérents à ce régime d'exception qui confère des pouvoirs supplémentaires aux préfets et au ministre de l'Intérieur.

Le pouvoir a interdit plusieurs manifestations et procédé à différentes arrestations et à de nombreuses gardes à vue de simples manifestant-es pour la justice climatique. Au lieu



d'apporter des réponses aux revendications légitimes des mobilisations de ces dernières semaines (manifestations citoyennes et écologistes dans le cadre de la COP 21, soutien aux réfugié-es, et plus globalement toutes les activités revendicatives dans le cadre d'une démocratie), le gouvernement a choisi la carte de la répression. Il n'est pas acceptable que l'état d'urgence serve à ventrouser le mouvement social, à amener des syndicalistes et manifestant-es qui ont eu le tort... de se mobiliser et de manifester (même si nous avons pu arracher au final l'autorisation de manifestation pour la justice climatique le 12 décembre). Les différents événements commerciaux et de consommation, qui regroupent des milliers de personnes, ne sont, eux, pas interdits : derrière l'argument de la sécurité qui est mis en avant, on ne peut que voir la manœuvre d'un gouvernement qui profite de l'émotion, légitime, pour interdire toute contestation sociale.

Lire la suite : <http://www.solidaires.org/L-etat-d-urgence-ne-doit-pas-cacher-les-tas-d-urgences>

FACE À TOUTES LES BARBARIES TOTALITAIRES : FORCE ET DÉTERMINATION !

Suite aux tragiques attentats du vendredi 13 novembre à Paris et Saint-Denis, la première pensée des militant-e-s de l'Union syndicale Solidaires Industrie va aux nombreuses victimes, déçédées ou blessées, ainsi qu'à leurs familles : elle va aussi à toutes celles et ceux qui leur ont porté assistance et protection. Aucune religion, aucune idéologie, aucune cause, aucun combat ne pourront jamais justifier des massacres aussi barbares et aveugles : il n'y a pas d'excuse. Aujourd'hui plus que jamais, nous tenons à réaffirmer notre détermination à lutter contre tous les fascismes, intégrismes ou fondamentalismes, qu'ils soient religieux ou politiques. En perpétrant de telles tueries, les terroristes cherchent à créer des fractures au sein d'une société qui en compte

déjà trop, à nous entraîner aux amalgames, à exacerber les tensions communautaires, à nous dresser les uns contre les autres et à nous conduire vers un chaos politique et social dont personne ne sortirait gagnant. L'Union syndicale Solidaires Industrie continuera à construire un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Dans leur action quotidienne, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, nos équipes syndicales doivent redoubler de vigilance, combattre toutes les divisions et discriminations, construire l'unité des travailleurs et œuvrer au progrès social, seule garante d'un avenir meilleur et de paix.

Lire la suite : <http://www.solidaires.industrie.org/Face-a-toutes-les-barbaries>

Le nouveau bulletin de l'Union syndicale Solidaires industrie "Le Brasero N°8", à destination des salarié-e-s des secteurs industriels et des équipes militantes SUD-Solidaires de l'industrie.

Il peut-être utilisé et diffusé lors des contacts avec les salarié-e-s de ces secteurs, lors des distributions aux abords des entreprises du secteur pour notre développement, etc.

Il reprend l'actualité synthétique des secteurs industriels, ainsi qu'un communiqué commun de Solidaires industrie et de SUD-Michelin sur la structuration en cette fin d'année.

L'ÉTAT D'URGENCE NE DOIT PAS CACHER... LES TAS D'URGENCES !

L'état d'urgence, instauré le 13 novembre suite aux horribles attentats commis à Paris à et Saint-Denis et prorogé pour une période d'au moins trois mois par l'assemblée nationale, fait suite à la situation tragique et exceptionnelle que nous avons vécue. Il déroge à « l'état de droit ». Il permet de contourner plusieurs acquis démocratiques fondamentaux. La vigilance doit être de mise pour éviter que la lutte contre le terrorisme ne légitime les restrictions importantes de nos libertés fondamentales collectives et individuelles, et notamment syndicales.

L'Union syndicale Solidaires a depuis le début de l'état d'urgence travaillé aux côtés des forces démocratiques et progressistes, qu'elles soient syndicales, associatives ou politiques pour dénoncer les abus inhérents à ce régime d'exception qui confère des pouvoirs supplémentaires aux préfets et au ministère de l'Intérieur.

Le pouvoir a interdit plusieurs manifestations et procédé à différentes arrestations et à de nombreuses gardes à vue de simples manifestant-es pour la justice climatique. Au lieu



d'apporter des réponses aux revendications légitimes des mobilisations de ces dernières semaines (manifestations citoyennes et écologistes dans le cadre de la COP 21, soutien aux réfugié-es, et plus globalement toutes les activités revendicatives dans le cadre d'une démocratie), le gouvernement a choisi la carte de la répression. Il n'est pas acceptable que l'état d'urgence serve à verrouiller le mouvement social, à arrêter des syndicalistes

et manifestants qui ont eu le tort... de se mobiliser et de manifester (même si nous avons pu arracher au final l'autorisation de manifestation pour la justice climatique le 12 décembre). Les différents événements commerciaux et de consommation, qui regroupent des milliers de personnes, ne sont, eux, pas interdits : derrière l'argument de la sécurité qui est mis en avant, on ne peut que voir la manoeuvre d'un gouvernement qui profite de l'émotion, légitime, pour interdire toute contestation sociale.

Lire la suite : <http://www.solidaires.org/L-etat-d-urgence-ne-doit-pas-cacher-les-tas-d-urgences>

FACE À TOUTES LES BARBARIES TOTALITAIRES : FORCE ET DÉTERMINATION !

Suite aux tragiques attentats du vendredi 13 novembre à Paris et Saint-Denis, la première pensée des militant-e-s de l'Union syndicale Solidaires Industrie va aux nombreuses victimes, décédées ou blessées, ainsi qu'à leurs familles ; elle va aussi à toutes celles et ceux qui leur ont porté assistance et protection.

Aucune religion, aucune idéologie, aucune cause, aucun combat ne pourront jamais justifier des massacres aussi barbares et aveugles : il n'y a pas d'excuse. Aujourd'hui plus que jamais, nous tenons à réaffirmer notre détermination à lutter contre tous les fascismes, intégrismes ou fondamentalismes, qu'ils soient religieux ou politiques. En perpétrant de telles tueries, les terroristes cherchent à créer des fractures au sein d'une société qui en compte

déjà trop, à nous entraîner aux amalgames, à exacerber les tensions communautaires, à nous dresser les uns contre les autres et à nous conduire vers un chaos politique et social dont personne ne sortirait gagnant.

L'Union syndicale Solidaires industrie continuera à construire un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Dans leur action quotidienne, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, nos équipes syndicales doivent redoubler de vigilance, combattre toutes les divisions et discriminations, construire l'unité des travailleurs et œuvrer au progrès social, seule garantie d'un avenir meilleur et de paix.

Lire la suite : <http://www.solidaires-industrie.org/Face-a-toutes-les-barbaries>

#8

Nov-déc.
2015



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article : <https://solidaires.org/Le-Brasero-no-8>

